

GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E

Cheminement académique et démarches administratives - Premier cycle

2024-2025

Département d'histoire

Jacques Henripin Julie Hlavacek-Larrondo Peter Jac
ndergi Maurice L'Abbé Benoît Lacroix David Lafreniè
amille Laurin Denis Lazure Gilles R. Lefebvre Sonia L
e Frère Marie-Victorin Jean-Claude Marsan Brian M
marquette Jacques-Yvan Morin Laurent Mottron Thor
se Paquet-Sévigny Jacques Parizeau Philippe Poulla
é Prévost Guy Rocher Hans Selye Livia Thür Rodrigu
arie-Joëlle Zahar Louise Arbour Denys Arcand Carlo
étan Barrette Michel Bastarache Yves Beauchemin
our Jean-Jacques Bertrand Mathieu Beck-Côté An
ssa Luc Brisson Denis C
rie Julie Demers Marie D
essis Fatima El Faquir Bra
ier Louise Fréchette Jea
eau Ian Goodfellow Lom
in Michel Jean Michaëlle
Johnson Pierre-Marc Jo
r Blanche Lamontagne-
e Corinne Le Quéré And
de Charles Mallory Guilla
Claude Meunier Anne Mo

Université 
de Montréal
et du monde.

TABLE DES MATIÈRES



Présentation

02

Répertoire du Département
d'histoire

03



Personnes ressources au
Département d'histoire

04

Informations utiles et repères

05



Programmes de 1^{er} cycle et parcours

07



Les cours et l'inscription

09

Les examens et les travaux

11

PRÉSENTATION



Dès mon arrivée dans le programme de baccalauréat, j'ai eu la chance de côtoyer des professeurs et professeurs passionnés et à l'écoute, qui m'ont permis de m'épanouir : premiers emplois en histoire, premières publications scientifiques, premier stage à l'étranger, etc. Les opportunités pleuvent en histoire. J'ai même été embauché comme enseignant au Cégep pendant la maîtrise !

Voilà mon histoire ! Et toi ? Quelle sera la tienne ?

– Jérémie Scraire, diplômé du Département d'histoire

Objectif

Ce document sert de guide aux étudiant·es de premier cycle¹. Il contient des informations importantes relatives au cheminement académique et aux démarches administratives². Il contient également des liens utiles et des repères pour les étudiant·es nouvellement inscrit·es.

Points abordés dans ce guide :

- Répertoire du Département d'histoire et personnes ressources
- Informations utiles et repères
- Programmes de 1^{er} cycle en histoire.
- Les cours et l'inscription
- Les examens et les travaux

Ce document ne répond pas à vos questions ? D'autres ressources sont à votre disposition :

- [Site web du Département d'histoire](#), pour plus de détails sur l'ensemble de nos programmes et autres informations utiles
- [Questions fréquentes](#) – Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE)
- [Règlement des études de premier cycle](#), pour des questions relatives à l'admission et aux études
- [Guide des ressources étudiantes](#), pour des questions relatives au soutien à la réussite, à l'aide financière, à la santé physique et mentale, ainsi qu'à l'expérience étudiante

¹ Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire, lequel en comporte trois. Il prépare aux études supérieures (2^e et 3^e cycles), ou au marché du travail.

² Ce guide a été réalisé par [Laure Sarah Ethier](#), conseillère à la réussite étudiante et révisé par [Susan Dalton](#), Professeure agrégée et responsable de 1^{er} cycle. L'information contenue dans ce guide provient de sites Web institutionnels, départementaux, regroupements étudiants, ou autres services destinés à la communauté étudiante.

RÉPERTOIRE DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Personnel administratif

Pour toute question concernant votre cheminement académique, ou pour recevoir de l'aide, vous pouvez contacter le personnel administratif de votre Département.



NOM	TITRE
Brunet, Chantal	Technicienne en administration
Carrillo Flores, Viridiana	Technicienne en gestion des dossiers étudiants (2 ^e et 3 ^e cycles)
D'Angelo, Giuseppina	Agente de secrétariat
Ethier, Laure Sarah	Conseillère à la réussite étudiante
Haggerty, Carey	Technicienne en coordination du travail de bureau
Samson, Mélanie	Technicienne en gestion des dossiers étudiants (1 ^{er} cycle)

Direction du Département

NOM	TITRE
Hubert, Ollivier	Directeur intérimaire et professeur titulaire
Hontanx, Églantine	Adjointe au directeur

Responsables de programmes

NOM	TITRE
Dalton, Susan	Professeure agrégée et responsable de 1 ^{er} cycle
Meren, David	Professeur agrégé et responsable des cycles supérieurs

Corps professoral

NOM	SPÉCIALISATION
Arsenault, Mathieu	Autochtones, histoire politique, Canada
Ayangma Bonoho, Simplicie	Afrique, histoire économique et sociale
Barton, Deborah	Guerre mondiale 1939-1945, époque contemporaine, Europe
Belony, Lyns-Virginie	Caraïbes, histoire révolutionnaire et contemporaine
Blennemann, Gordon	Culture, religion, Moyen Âge
Bonnechere, Pierre	Grèce ancienne, Antiquité gréco-romaine
Bouchard, Carl	Guerre mondiale, 1914-1918, pacifisme
Carley, Michael Jabara	Union soviétique, Russie (Fédération de)
Dagenais, Michèle	Environnement, espace public, Canada
Dalton, Susan	Identité sexuelle et genre, identité, Europe moderne
Deslandres, Dominique	Altérité, découvertes et explorations européennes
Dewar, Helen	Colonisation et décolonisation, explorations européennes
Genequand, Philippe	Éducation, église médiévale
Hamzah, Dyala	Empire ottoman, espace public
Huberman, Michael	Économie, Grande-Bretagne
Hubert, Ollivier	Culture, identité, Canada
Larochelle, Catherine	Altérité, représentations, Canada

Meren, David	Relations internationales, Canada
Monnais, Laurence	Colonisation et décolonisation, médecine, Asie du Sud-Est
Perreault, Jacques	Archéologie, architecture, Antiquité
Raschle, Christian	Rome ancienne, Antiquité tardive
Robinson, Rebecca	Chine ancienne, république romaine, religion, environnement
Saul, Samir	Relations internationales, empire et impérialisme
Tipei, Alex	Europe, Europe de l'Est
Wierda, Meagan	États-Unis, 19 ^e siècle

Votre association étudiante

- 1^{er} cycle
[AÉHUM](#)
Pavillon Lionel-Groulx, local C-6147
Instagram – [aehum.udem](#)

Le saviez-vous?

L'AÉHUM offre également le café gratuit en tout temps à ses membres. Suffit de passer au local C-6147 ! De plus, la fréquentation du Café d'Histoire est l'une des meilleures façons d'entrer en contact avec d'autres étudiant·es de votre programme. L'exécutif étudiant est aussi une ressource précieuse pour tout ce qui touche à la vie étudiante et départementale.

Réseaux sociaux

Pour rester au fait des événements, nouvelles et concours de bourses, nous vous encourageons fortement à suivre le Département d'histoire sur les médias sociaux :

- Facebook – [Département d'histoire de l'Université de Montréal](#)
- Instagram – [histoire_udem](#)
- LinkedIn – [Département d'histoire de l'Université de Montréal](#)
- Bluesky – [Département d'histoire de l'Université de Montréal](#)

PERSONNES RESSOURCES

Technicien·nes en gestion des dossiers étudiants (TGDE)

Les TGDE sont parmi les personnes ressources les plus importantes pour la gestion de votre dossier. Ils et elles peuvent répondre aux questions d'ordre technique auxquelles vous ne trouveriez pas réponse, ainsi qu'aux différentes demandes que vous pourriez avoir à faire (abandon de cours, absence à un examen, inscription, etc.). Au Département d'histoire, votre TGDE de 1^{er} cycle est [Mélanie Samson](#).

Responsable de programme (1^{er} cycle)

Le ou la responsable de programme a pour mission de coordonner le cheminement académique des étudiant·es dans les programmes de 1^{er} cycle, de l'admission à l'émission du diplôme. Il ou elle veille à l'application des directives administratives facultaires, spécifiques aux études de 1^{er} cycle. Il ou elle est aussi le représentant du corps professoral auprès des étudiant·es de 1^{er} cycle. Au Département d'histoire, votre responsable de programme est [Susan Dalton](#).

Conseiller ou conseillère à la réussite étudiante

Le conseiller ou la conseillère à la réussite étudiante vient en aide aux étudiant·es éprouvant des difficultés académiques ou personnelles, en les écoutant et en leur suggérant des ressources ou des services pour répondre à leurs besoins. Il ou elle est également la personne ressource pour le parcours RECI. Au Département d'histoire, votre conseillère à la réussite étudiante est [Laure Sarah Ethier](#).

Bibliothécaire

Votre bibliothécaire attitré en Histoire est [Pascal Martinolli](#). N'hésitez pas à le contacter pour obtenir de l'aide dans vos recherches.

INFORMATIONS UTILES ET REPÈRES

Normes de communication

Lorsque vous communiquez avec le corps professoral ou le personnel administratif du Département d'histoire, veuillez :

1. Vous identifier (étudiant·e du cours X, étudiant·e du baccalauréat en histoire, etc.) ;
2. Signer votre nom ;
3. Inclure votre matricule dans le courriel ou dans l'objet du message ;
4. Rédiger le courriel à partir de votre adresse courriel institutionnelle (@umontreal.ca).



Important

Votre [adresse courriel institutionnelle](#) est **la seule** adresse utilisée par l'Université (professeurs, faculté, département, services, administration) pour communiquer avec vous. Il est donc de votre responsabilité de consulter régulièrement vos courriels, sans quoi vous risquez de ne pas recevoir certaines informations indispensables.

Semaine d'accueil

Organisée par le Service à la vie étudiante, la [Semaine d'accueil](#) permet à chacune et chacun de se familiariser avec son nouvel environnement d'études, de faire de nouvelles rencontres et de découvrir les ressources et les outils à sa disposition grâce à une panoplie d'activités sur le campus.

Dates importantes³ – Trimestre d'hiver 2025

8 janvier – Début des cours

23 janvier – Dernier jour pour modifier son horaire ou annuler un cours [sans frais](#)

Du 3 au 9 mars – Semaine d'activités libres

14 mars – Dernier jour pour abandonner un cours [avec frais](#)

30 avril – Fin du trimestre

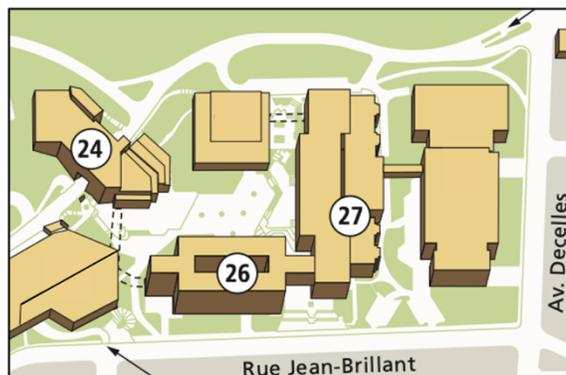
³ N'hésitez pas à consulter la page des [calendriers universitaires du Bureau de registraire](#). L'inscription, la modification et l'abandon de cours se font tous via votre [Centre étudiant](#).

Dates importantes⁴ – Trimestre d'été 2025

1^{er} mai – Début des cours
9 mai – Dernier jour pour modifier l'horaire sans frais (session intensive)
16 mai – Dernier jour pour modifier l'horaire sans frais (session régulière)
6 juin – Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (session intensive)
23 juin – Fin du trimestre (session intensive)
11 juillet – Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (session régulière)
15 août – Fin du trimestre (session régulière)

Pour vous repérer !

- 24 La Bibliothèque des lettres et sciences humaines (La BLSH)
- 26 Pavillon Lionel-Groulx (le département d'histoire est au 6^e étage)
- 27 3200 Jean-Brillant (les salles de cours)



Des plateformes indispensables

- **Le Centre étudiant :** Le [Centre étudiant](#) est votre espace web sécurisé et unique réunissant vos données d'études et vous permettant d'effectuer les opérations liées à votre cheminement universitaire : inscription aux cours, abandon de cours, reprise de cours, etc.
- **StudiUM :** [StudiUM](#) est un environnement numérique d'enseignement et d'apprentissage de l'Université de Montréal. Vous y retrouverez du contenu relatif à vos cours, des groupes de discussion, des annonces, des quiz, des examens en ligne, etc.

Carte étudiante

La Carte UdeM est votre pièce d'identité unique à l'Université de Montréal. Elle permet l'accès à une foule de services et de privilèges.

Pour obtenir votre carte, vous devez rassembler différentes pièces numériques (en .jpg ou .png) :

- Une photo récente
- Votre signature numérisée
- Votre pièce d'identité valide

Ensuite, rendez-vous sur le [site du registraire](#) !



⁴ N'hésitez pas à consulter la page des [calendriers universitaires du Bureau de registraire](#). L'inscription, la modification et l'abandon de cours se font tous via votre [Centre étudiant](#).

Carte opus à tarif réduit pour les étudiant-es



Si vous êtes inscrit-es à temps plein à l'université, vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit sur les transports en commun de la Société de transport de Montréal (STM), ainsi que sur les transports d'autres organismes membres du Réseau de transport de la région de Montréal (RTM).

Pour bénéficier du tarif réduit, vous devez vous [procurer une carte OPUS avec photo](#) sur laquelle vous pourrez charger des titres à tarif réduit.

Logement

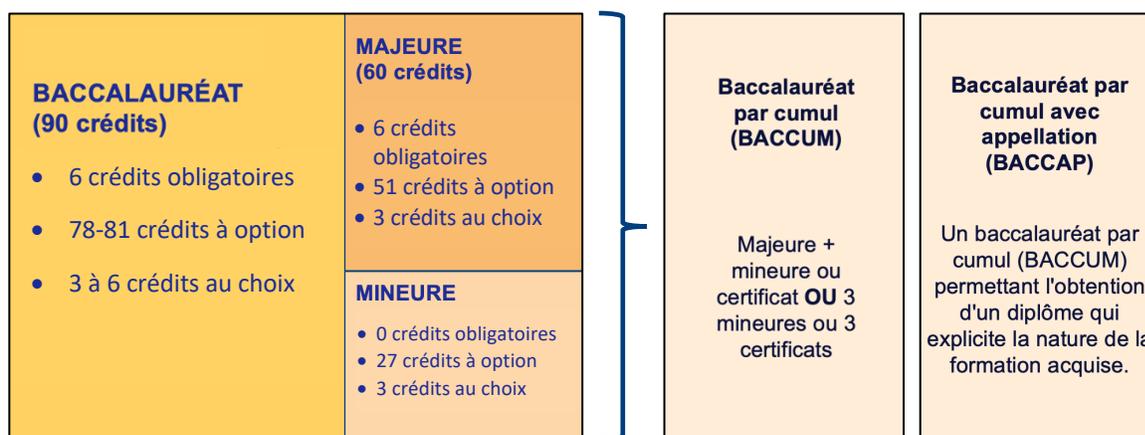
Que ce soit dans les résidences universitaires ou dans un logement hors campus, en colocation ou en solo, les possibilités sont nombreuses pour dénicher le logement de vos rêves à Montréal. Voici quelques liens utiles pour vous y retrouver :

- [Trouver un logement à Montréal : guide et astuces](#)
- [Conseils pratiques pour une recherche efficace de logement étudiant](#)
- [Petit guide du logement étudiant: ressources et information](#)

Location de casier

Pour 12 \$ par trimestre, vous pouvez [louer un casier](#) au pavillon de votre choix. Faites vites, les places sont limitées !

PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE EN HISTOIRE ET PARCOURS



* Voir p.9 pour les types de cours (obligatoires, à option, au choix)

Le saviez-vous?

Le Département d'histoire offre également le [baccalauréat à cheminement honor](#). Le cheminement *honor* est un ensemble de cours permettant d'inciter à l'excellence académique, de reconnaître cette excellence et d'offrir un cheminement facilitant l'accès aux études supérieures.

Il totalise au moins 15 crédits d'un programme de grade. L'inscription à ce cheminement est réservée aux étudiant·es satisfaisant certaines conditions précisées pour chacun des programmes.

Programmes interdisciplinaires auxquels participe le Département d'histoire

- Microprogramme de 1^{er} cycle d'exploration en histoire⁵
- Mineure en études québécoises
- Baccalauréat bidisciplinaire en études allemandes et histoire⁶
- Baccalauréat bidisciplinaire en histoire et études classiques
- Baccalauréat par cumul avec appellation (BACCAP) « Cultures, sociétés et religions »

Séjours d'étude à l'étranger



Vous aimeriez effectuer un séjour d'études d'un trimestre ou d'une année à l'étranger? L'Université de Montréal possède des partenariats avec plus d'une centaine d'établissements à travers le monde.

Tout en demeurant inscrit à l'UdeM et en y acquittant vos droits de scolarité, vous pourrez étudier à l'université de votre choix et profiter de toutes les richesses que peut offrir l'immersion dans une culture et un pays étranger. Au Département d'histoire, la personne responsable des échanges étudiants est la Professeure [Susan Dalton](#).

Quelques conditions à respecter :

- Avoir complété, au moment du départ, un minimum de 24 crédits dans son programme d'études
- Être inscrit dans un programme de 2 ans et plus (majeure ou baccalauréat)
- Obtenir l'approbation de son unité
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil
- Avoir un bon dossier scolaire

Vous pourriez également bénéficier d'une bourse de mobilité en vue de ce séjour.

Le parcours RECI

RECI est un acronyme pour les termes recherche et création, communautaire et international. Ce parcours a été mis en place afin de diversifier l'expérience étudiante, favoriser l'application de connaissances vues en classe à la vie de tous les jours et favoriser l'employabilité une fois les études terminées. Il pourrait également vous donner accès à certaines bourses!

Sont admissibles les étudiant·es du baccalauréat et de la majeure en histoire.

⁵ Le microprogramme comporte des cours totalisant de 9 à 15 crédits. Il peut faire l'objet d'une attestation délivrée par le registraire.

⁶ Le programme spécialisé bidisciplinaire comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus. Le contenu relève à parts égales de deux disciplines ou de deux champs d'études. Chacune des parties est habituellement constituée d'au moins 42 crédits spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option.

LES COURS ET L'INSCRIPTION

Les sigles de cours

Les cours ont des sigles composés de trois lettres et de quatre chiffres (ex. : HST1010). Les lettres indiquent la discipline enseignée et le premier chiffre signifie l'année d'études durant laquelle il est recommandé de suivre le cours. Par exemple, il n'est pas avisé de prendre un cours de 2^e année (de niveau 2000) lors de sa 1^{re} année d'étude.

- Niveau HST 1000  Cours d'introduction
 - Fondement
- Niveau HST 2000  Cours avec thématique spécifique
 - Approfondissement
- Niveau HST 3000  Cours spécialisés, format séminaire
 - Spécialisation

Quelques principes essentiels pour bien choisir ses cours

- Vous réferez [aux parcours](#), une ligne directrice académique déterminée en fonction des forces du Département et de vos propres intérêts
- Prendre le HST 1010 – Histoire : fondements et méthodes, dès la première session ou la première année d'étude
- Terminer vos cours de niveau 1000 le plus rapidement possible
- Prendre le cours HST 2023 – Introduction à la discipline historique, en deuxième année pour être éligible au cheminement *honor*. Notez par ailleurs qu'il faut avoir réussi ce cours pour être éligible.
- N'hésitez pas à demander de l'aide auprès de votre TGDE, [Mélanie Samson](#), ainsi qu'à [Susan Dalton](#), professeure agrégée et responsable de 1^{er} cycle si vous avez des questions sur votre cheminement académique
- Respecter la gradation des cours : 1000  2000  3000

Les types de cours

- Cours obligatoire : le cours obligatoire est imposé à tous les étudiant·es inscrit·es à un programme. Au baccalauréat et à la majeure en histoire, les cours obligatoires sont le HST 1010 - Histoire: fondements et méthodes et le HST 2023 - Introduction à la discipline historique (Blocs A).
- Cours à option : le cours à option n'est ni un cours obligatoire, ni un cours au choix. L'étudiant·e régulier·ère choisi parmi un grand nombre de cours faisant partie de blocs structurés⁷.
- Cours au choix : le cours au choix (Bloc Z) est choisi par l'étudiant·e régulier·ère dans l'ensemble des cours offerts par l'Université, à l'exception des cours HST. La Faculté peut toutefois imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiant·e.

Attention ! Afin d'éviter un retard dans votre diplomation, il est de votre responsabilité de prendre un cours dans le Bloc Z. Ceci s'applique aux programmes de baccalauréat, de majeure et de mineur.

⁷ Voir le [site de l'admission](#) pour la liste complète des cours à option disponibles pour votre programme d'étude.

Les blocs de cours

Le bloc de cours est un regroupement de cours en fonction de leur caractère obligatoire, à option ou au choix. Il correspond aussi à une thématique ou à un cheminement dans un programme. L'étudiant·e s'inscrit à des cours totalisant un nombre déterminé de crédits de chacun des blocs.

Ex :

Bloc 01B Fondement, histoire de l'Europe		Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.
HST 1031 Histoire de l'Antiquité	Introduction à l'histoire et à la civilisation de l'Égypte, du Moyen-Orient, de la Grèce et de Rome, comprenant également l'Antiquité tardive.	3.0 Crédits
HST 1032 Histoire du Moyen Âge	Cours d'introduction à l'histoire de la civilisation occidentale de la basse Antiquité au XVe siècle.	● Horaire de jour 3.0 Crédits
HST 1041 L'Europe moderne	Cours d'introduction à l'histoire de l'Europe du XVe siècle jusqu'à la Révolution française.	● Horaire de jour 3.0 Crédits
HST 1042 L'Europe contemporaine	Survol, sous forme de synthèse, de l'évolution politique, économique, sociale, etc. de l'Europe depuis la Révolution française jusqu'à nos jours.	● Horaire de jour 3.0 Crédits

Les crédits universitaires

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge normale de travail exigée d'un·e étudiant·e pour atteindre les objectifs d'un cours. Un cours comporte un nombre spécifique de crédits. Un crédit représente le nombre d'heures de présence en classe. À cela s'ajoute le temps requis pour les travaux et la révision.

- 1 crédit = 15 heures de cours par trimestre (15 semaines)
- Chaque cours compte 3 crédits, soit :
 - 3 heures de cours par semaine X 15 semaines = 45 heures de cours par trimestre
 - Au moins six heures de travail individuel en dehors des heures de classe par semaine X 15 semaines = 90 heures de travail individuel par trimestre

➡ Pour un total de **135 heures de travail par trimestre par cours**

- Charge habituelle de cours : 5 cours par trimestre (15 heures de cours par semaine) + (30 heures de travail individuel) = **45 heures de travail par semaine pour 5 cours**

Statut d'étude

Pour être considéré·e à temps plein, vous devez vous inscrire à un minimum de 12 crédits. À moins de 12 crédits, vous serez considéré·e à temps partiel, sauf exception. Prenez note qu'être inscrit·e à temps partiel peut entraîner des conséquences en matière de prêts et bourses, d'accès aux résidences, d'immigration et du temps nécessaire pour compléter votre programme.

S'inscrire à un cours

L'inscription se fait dans le [Centre étudiant](#). C'est la démarche qui consiste à choisir des cours pour former l'horaire du trimestre, selon la structure du programme ou la grille de cheminement type. Les

formalités d'inscription aux cours doivent être effectuées dans les délais prescrits. Les périodes d'inscription varient en fonction de votre statut, du cycle d'études et du programme. Au 1^{er} cycle, les périodes d'inscription sont affichées dans votre [Centre étudiant](#).

Païement des droits de scolarité

Afin d'éviter les frais d'intérêts et le blocage de l'inscription, il est primordial d'acquitter le total de la facture avant la date d'échéance de paiement.

Lorsque votre facture sera disponible dans le [Centre étudiant](#), vous recevrez un avis à votre adresse courriel institutionnelle. [Le paiement](#) doit inclure votre matricule étudiant, que vous pouvez retrouver sous « Données personnelles » du Centre étudiant ou dans votre avis de facturation. Un solde impayé à la fin du trimestre entraîne automatiquement une désinscription des trimestres suivants.

Dates limites de paiement par trimestre

TRIMESTRE	DATE LIMITE
Été	15 juin
Automne	15 octobre
Hiver	15 février

LES EXAMENS ET LES TRAVAUX

Normes de succès – Programme

Pour obtenir son diplôme, l'étudiant-e doit respecter certains critères :

- Réussir tous les cours requis du programme, soit tous les cours obligatoires, les cours à option et les cours au choix, de manière à obtenir le minimum des crédits requis pour chacun des blocs.
- Atteindre le nombre de crédits requis par le programme.
- Obtenir une moyenne d'au moins 2,0/4,3. L'étudiant-e dont la moyenne est inférieure à 2,0 durant son parcours sera mis en [probation](#) (v. 14.3).

Système de notation utilisé par le Département d'histoire

LETTRES	POINTS /4,3	POURCENTAGE
A+	4,3	85 et +
A	4,0	83 - 84
A-	3,7	80 - 82
B+	3,3	77 - 79
B	3,0	73 - 76
B-	2,7	70 - 72
C+	2,3	67 - 69
C	2,0	63 - 66
C-	1,7	60 - 62
D+	1,3	55 - 59
D	1,0	50 - 54
E	0,5	35 - 49
F	0,0	0 - 34

Note de passage dans un programme
Note de passage dans un cours

Demander une révision de note

Vous avez quatorze jours suivant l'émission de votre relevé de notes pour faire une [demande écrite de révision de votre évaluation](#).

Reprise d'un cours échoué

Tout cours obligatoire échoué doit être repris et réussi pour satisfaire à la structure du programme. Des exceptions peuvent s'appliquer, comme dans le cas d'un·e étudiant·e en probation. La personne qui subit un échec à la reprise du cours échoué est exclu du programme auquel elle est inscrite. Veuillez communiquer avec [votre TGDE](#) pour toute question.

Reprise d'un cours réussi

La personne qui désire reprendre un cours réussi doit remplir le formulaire électronique disponible dans son [Centre étudiant](#), avec motif à l'appui. Certaines conditions s'appliquent.

Plagiat

Selon le [Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants du premier cycle](#), tout plagiat, toute fraude, copie, ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail peut entraîner de sérieuses conséquences et même, l'exclusion du programme.

À l'Université de Montréal, des ressources sont mises à votre disposition pour mieux comprendre et éviter le plagiat :

- Le site [Intégrité, fraude et plagiat](#)
- Le [Guide explicatif](#) du Bureau des droits étudiants

Absence à un examen

La personne étudiante doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié sur le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'elle est en mesure de constater qu'elle ne pourra être présente à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, la personne peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, elle doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Le Département d'histoire souhaite bon succès à toutes et à tous !